Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260309-DCA20260304_1-DE

CCAS DE BRIE
35150 BRIE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars à 20h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué le 23 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno PELLETIER.

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Christine GANTELET Michelle BORDELET, Monique PELTIER, Maryvonne GUENE, Aurélie VERRON, Peggy DERSOIR, Marie-Thérèse BOUCHARD

Absent(e)s : Mélanie VINEZ

Excusé(e)s : Aline PERRIN pouvoir à Christine GANTELET

Secrétaire de séance : Christine GANTELET

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2025 est validé à l'unanimité.

1/ Compte Financier Unique – Budget CCAS

Le conseil d'administration réuni le 04 mars 2026 à 20h30, sous la présidence de Madame Riet, vice-présidente du CCAS, procède à la présentation du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Financier Unique – Budget CCAS

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	**Résultat antérieur reporté**	Total	**Résultat**
Dépenses	1 544.11 €	0 €	**31.90 €**	1 576.01 €	
Recettes	2 000 €	0 €	**0 €**	2 000 €	**423.99 €**

Monsieur le Maire quitte la salle et Madame Michelle Riet fait procéder au vote.

➢ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **VOTE et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**
- **ADOPTE le Compte Financier Unique du Budget CCAS 2025**

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le : 09/03/2026
- la réception en Préfecture le : 09/03/2026
- la publication le : 09/03/2026
Le Président, Bruno PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, B. PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

DCA 20260304-1